



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

ATTESTATION DE FORMATION

Je soussigné, Bruno Thévenoux, représentant légal de l'organisme de formation FCA, atteste que :

Monsieur BASTIEN RUFIN

De la société : CTPL LOUDEAC

A suivi l'action de formation de :

Maintien de la qualification 2023 relative au contrôle technique des véhicules lourds, hors transports en commun de personnes et transports de marchandises dangereuses (Q1)

Référence : FCA-23-PL-MQ-24H-V1B

Durée : **24H** (dont 03h00 en FAD)

Qui s'est déroulée du 06/11/2023 au 08/11/2023 à PLELO

- ✓ Ayant satisfait aux conditions de réalisation de la FAD
Durée de la FAD : 03h00
- ✓ Ayant obtenu un résultat au contrôle de connaissance favorable,

Soit une durée globale de 24h00, pour un taux de réalisation de 100 %

Monsieur BASTIEN RUFIN a validé sa formation.

En foi de quoi, la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

A Mably,

Le Président de FCA
Bruno THEVENOUX